

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MARBOZ (AIN)

Nombre de membres afférents
au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Nombre de membres présents : 16
Nombre de votants : 19
Date de la Convocation : 23/03/2023
D2023033003

Séance du 30 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trente mars à vingt heures, le conseil municipal de MARBOZ, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame MOIRAUD Christelle,

Etaient présents : MOIRAUD Christelle, NAVARIN Cécile, NICOLAS Carine, JAILLET Christian, POCHON Laurence, NEVORET Benoît, CARRUBA Isabelle, POCHON Béatrice, TISSERAND-BOUVARD Magali, GUILLERMIN Patrice, PONCIN Emmanuel, MIVIERE-BASSET Karine, CHATELET Jocelyne, DELIANCE Alexandre, SOCHAY Hervé, NOEL Simon.

Excusés : CALLAND Cédric donne son pouvoir à NAVARIN Cécile, BOUVARD Nelly donne son pouvoir à POCHON Laurence, LAMBERET Anthony donne son pouvoir à GUILLERMIN Patrice..

Monsieur NOEL Simon a été élu secrétaire de séance.

Objet : Affectation des résultats

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022, le conseil municipal statue sur l'affectation du résultat de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2022 du budget de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- décide d'affecter le résultat de **fonctionnement** comme suit :

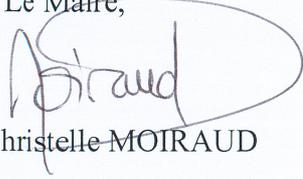
- Excédent global cumulé au 31 décembre 2022 (compte 002)	1 063 959,37 €
- Excédent de fonctionnement viré à l'investissement (repris au cpt 1068)	0 €

- décide d'affecter le résultat **d'investissement** comme suit :

- Affectation à l'excédent reporté (repris au cpt 001)	286 341,37 €
- Déficit d'investissement (repris au compte 001)	0 €



Pour copie conforme,
Le Maire,


Christelle MOIRAUD